

Enseigner la langue-culture en FLES : les culturèmes

1. Lisez les titres de presse suivants, parus dans plusieurs journaux belges francophones en février 2015, *Le Soir* et *La Libre Belgique*. Par deux, faites des hypothèses sur le contenu des articles qu'ils chapeautent. Vous pouvez vous aider d'un dictionnaire.

1. **L'obésité maternelle nuit à l'enfant** (*Le Soir* : 25/2/2015)
2. **Marie Gillain : « J'adore la liberté du théâtre »**
(*Le Soir* : 25/2/2015)
3. **Bruxelles, le centre-ville paralysé par les taxis ce mardi** (*La Libre Belgique* : 1/3/2015)
4. **Les Dardenne ont eu leurs *premiers* Magritte...**
(*7 Dimanche* : 8/2/2015)
5. **La soirée des rhétos de Maredsous tourne au vinaigre, alcool aidant** (*La Libre Belgique* : 3/2/2015)
6. **Les Français ont une brique belge dans le ventre**
(*La Libre Belgique* : 3/2/2015)
7. **Hausse de la TVA : le Belge va le payer cher**
(*7 Dimanche* : 8/2/2015)
8. **Doit-on accepter le burkini à la piscine ?** (*Le Soir* : 25/2/2015)
9. **Plus d'échevines, moins d'échevins : une proposition d'Ecolo pour assurer un meilleur équilibre**
(*Le Soir* : 25/2/2015)

2. Entourez les mots et expressions que vous avez du mal à interpréter, malgré le recours au dictionnaire.

Commentaires didactiques

Evidemment, comprendre un texte – et en particulier un titre de presse, forcément elliptique, dont la fonction est avant tout de *séduire* le lecteur – suppose que l'on possède notamment des connaissances du monde qui nous permettent d'établir ce que le texte ne dit pas explicitement. Ces connaissances relèvent parfois d'une culture générale « de base ». Ainsi, le titre « *Qui se soucie de l'Ukraine ?* » (*La Libre Belgique* : 7 et 8/2/2015), non repris ci-dessus, prendra tout son sens aux yeux du lecteur un tant soit peu au fait de l'actualité et du conflit qui déchire ukrainophones et russophones dans ce pays. Ou encore, « *Bruxelles, le centre-ville paralysé par les taxis ce mardi* » (titre 3) déclenche des mécanismes d'inférence qui ne s'appuient pas sur une connaissance approfondie de données culturelles particulières : l'un des moyens dont usent d'ordinaire les chauffeurs de taxis pour manifester leur mécontentement consiste à entraver la circulation dans les villes. Quant à Marie Gillain (titre 2), pour tenir de tels propos, il s'agit sans doute d'une comédienne, pensera le lecteur allophone.

Ce même lecteur allophone, pourtant apprenant en français langue étrangère, pourra néanmoins buter sur plusieurs des titres de la liste. Sait-il en effet que les Dardenne (titre 4) sont des cinéastes belges souvent primés à Cannes ? Sait-il que Magritte n'est pas seulement un peintre surréaliste mais aussi le nom des trophées que reçoivent en récompense de leurs talents les différents intervenants dans la réalisation de films belges ? Il ignore peut-être que les rhétos (5), abréviation de « rhétoriciens », sont des élèves de dernière année de l'enseignement secondaire et que ceux-ci organisent traditionnellement des soirées pour fêter leur dernière année scolaire avant l'université ou pour financer des voyages de fin d'études. Lui a-t-on jamais dit que les Belges sont réputés avoir une brique dans le ventre (6), c'est-à-dire souhaiter devenir propriétaires d'une maison, et qu'actuellement de nombreux Français achètent des biens immobiliers en Belgique, souvent pour des raisons fiscales ? S'il lit la presse, il sait sans doute que la TVA (7), la taxe sur la valeur ajoutée, va être prochainement augmentée en Belgique, en compensation d'une diminution des charges sur les salaires (en gros, la part du salaire d'un employé qui revient à l'Etat). Quant au burkini (résultat du télescopage de « burka » et de « bikini », titre 8), il renvoie à une réalité de la société belge : son métissage culturel, parfois source de tensions.

Tous ces mots, dépositaires de réalités culturelles, Luc COLLÈS, universitaire belge spécialiste de l'enseignement du français langue étrangère, les désigne par le terme de « culturèmes ». Il les définit comme des mots à *charge culturelle partagée* (CCP)¹, empruntant cette notion à un autre spécialiste de la didactique du FLE, Robert Galisson. Un exemple trivial ? « Frite » est un culturème. La frite chez nous n'est pas un simple accompagnement comme il peut l'être en France ou ailleurs, c'est un objet de fierté nationale (CCP1) et c'est un plat à part entière (CCP2) comme dans « On prend une frite ? ». « Magritte », nom propre, est également un culturème : les Belges l'associent à son « *Ceci n'est pas une pipe* » et en font un peu l'ambassadeur de leurs prétendus penchants au surréalisme. Depuis peu, un Magritte est une récompense attribuée dans le cadre d'un concours portant sur le cinéma belge. « Ecolo » (titre 9) est un des 4 partis influents de la scène politique du sud du pays et défend des idées progressistes : pas étonnant qu'il prône une meilleure représentation des femmes parmi les « échevins », nom désignant en Belgique les adjoints du chef d'une commune.

1 Luc COLLÈS, « Enseigner la langue-culture et les culturèmes », in *Québec français*, n°146, 2007, p.64-65 (article disponible en ligne).

Ignorer ces connotations² liées à certains mots peut s'avérer handicapant pour l'apprenant, lequel passe alors à côté d'une dimension importante du sens de ce qu'il est amené à lire et à entendre dans la langue apprise. Lui échappe du même coup cette complicité que crée la compréhension rapide des non-dits de la communication verbale. Au professeur donc de lui donner « les moyens d'accéder en profondeur à la culture comportementale partagée par les francophones, laquelle régit la plupart de leurs attitudes, coutumes et représentations. »³

Etudier le français exclusivement à l'aide d'un manuel est la meilleure façon de passer à côté de tous ces culturèmes : en effet, la plupart des manuels, édités en France, font la part belle aux faits culturels français, même s'il est vrai qu'ils s'ouvrent de plus en plus largement à la francophonie dans son ensemble. En outre, un manuel est un objet figé : il ne peut forcément pas recenser les nouvelles représentations culturelles qui éclosent au fil de l'actualité.

Si l'on utilise un manuel, on veillera donc à proposer régulièrement aux apprenants des documents dits authentiques, c'est-à-dire produits par des francophones pour communiquer avec des francophones : il peut s'agir de textes littéraires, de contrats de bail, d'horaires de bus, d'articles informatifs, d'opinions publiées sur des forums, etc. On familiarisera ainsi l'apprenant aux multiples aspects de notre culture comportementale.

Pierre-Yves DUCHÂTEAU



« Le plat pays »



Dufti!



2 La charge culturelle partagée véhiculée par un mot correspond en gros à l'ensemble de ses connotations. Peut-on ranger des termes comme « kot » ou « échevin » parmi les culturèmes ? Le fait que pour renvoyer à un certain référent, les francophones de Belgique emploient un terme spécifique est plutôt une affaire de *dénotation* et un bon dictionnaire suffit aux apprenants pour appréhender le sens de tels mots. Luc Collès les considère néanmoins comme des culturèmes, dans la mesure où ils proposent parfois un découpage de la réalité propre à une ethnie. Suivons Luc Collès et considérons que la CCP contenue dans un terme renvoie : 1. à ses connotations, 2. à une « saisie » particulière de la réalité.

3 Luc Collès, *ibidem*.